



Conférence du 15 octobre 2018

Tribunal de commerce de Paris

Bulletin d'inscription

La promotion du droit de vote : vers une authentique démocratie actionnariale ?

par

Monsieur Alain Couret

Professeur à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)

La Présidente de **l'association Droit & Commerce** vous prie de bien vouloir honorer de votre présence la conférence qui aura lieu dans la Grande salle d'audience du Tribunal de commerce de Paris - 1 quai de Corse 75004 Paris - le **lundi 15 octobre 2018 à 18h00** et qui se prolongera autour d'un cocktail.

INSCRIPTION

À retourner à Madame Isabelle Aubard - Association Droit & Commerce

74 avenue du Docteur Arnold Netter – 75012 PARIS

isabelle.aubard@droit-et-commerce.org – Tél: 01 46 28 38 37 – Fax: 09 51 74 02 77

ATTENTION : pour les avocats

il est INDISPENSABLE de donner votre BARREAU et votre CODE POSTAL

Nom :	Prénom :
Profession :	Société :
Adresse :	
Téléphone :	Email :
Si vous êtes avocat , vous êtes inscrit au barreau de :	
Pour les avocats il est INDISPENSABLE de préciser	
votre code postal professionnel :	

Avocat inscrit au barreau de Paris, l'enregistrement de votre présence à cette formation sera directement adressé par nos soins à l'Ordre, sous la condition que votre code postal soit bien renseigné. Aucune attestation ne vous sera remise.

Avocat inscrit à un autre barreau, une attestation vous sera remise à l'issue de la conférence, elle sera à adresser, par vos soins, à votre Barreau.

Autre profession, une attestation de présence vous sera délivrée, sur demande, le jour de la conférence.

Ci-joint un chèque de 20 € à l'ordre de Droit & Commerce au titre de la participation aux frais.*

* Sont dispensés de la participation de 20 € :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Membres de Droit & Commerce | <input type="checkbox"/> Enseignants |
| <input type="checkbox"/> Magistrats | <input type="checkbox"/> Etudiants |

Dans le cadre d'un partenariat avec l'EFB, cette conférence est validée au titre de la formation professionnelle des avocats.